



HAL
open science

À l'épreuve d'une proximité : anthropologie "chez soi" appliquée en contexte de partenariat

Fatoumata Ouattara

► **To cite this version:**

Fatoumata Ouattara. À l'épreuve d'une proximité : anthropologie "chez soi" appliquée en contexte de partenariat. Laurent Vidal. Expériences du partenariat au Sud. Le regard des sciences sociales., Éditions de l'IRD, pp.183-200, 2014, 978-2-7099-1835-0. hal-03190019

HAL Id: hal-03190019

<https://amu.hal.science/hal-03190019v1>

Submitted on 9 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À l'épreuve d'une proximité

Anthropologie « chez soi » appliquée
en contexte de partenariat

Fatoumata OUATTARA

Anthropologue

« Même si les conditionnements directs, venant de la société du chercheur et des sociétés des “objets”, constituent une préoccupation familière du chercheur en sciences sociales, il n'en reste pas moins que son histoire personnelle, tant familiale que scolaire et universitaire, ses compétences professionnelles (le degré de maîtrise du métier, la culture scientifique générale, les qualités d'expression et les modes de diffusion des résultats, les expériences pédagogiques), et pour finir l'ethos, les sociabilités quotidiennes qui le contextualisent, les cultures nationales et de position sociale, influencent à des degrés divers la fabrique même des diverses sociétés d'appartenance, d'origine ou au contraire temporaires et provisoires, des lieux mêmes des enquêtes »
(Jean COPANS, 2010 : 62).

Des liens d'implication posés...

Dans un article rédigé il y a quelques années sur les modalités pratiques d'une anthropologie « chez soi » du fait des liens de parenté – par voie de conséquence d'appartenance culturelle avec mes interlocuteurs sur le terrain –, il a été notamment question des difficultés méthodologique et épistémologique qui découlent d'une telle

proximité et de la nécessité de construction de liens de distanciation pour rendre possible l'intelligibilité et la compréhension des conduites locales des acteurs (OUATTARA, 2004). Il s'agissait, en l'occurrence, des pratiques de paysans senufo sur la notion de honte et des contenus ambivalents qu'elle recouvre. Consécutivement à cette ethnographie en milieu rural (OUATTARA, 1999), mes enquêtes de terrain se sont inscrites dans le même cadre national du Burkina Faso, mais dans des contextes urbains. Ce déplacement de cadre méthodologique (du rural à l'urbain) s'est aussi accompagné d'un changement de statut professionnel. De fait, après avoir été docteurante, je pratique, depuis une dizaine d'années, l'anthropologie auprès d'acteurs en milieu urbain en tant qu'anthropologue statutaire au sein de l'IRD, institution¹ où j'ai été recrutée en tant qu'ingénieur de recherche en décembre 2003 dans une unité de recherche à laquelle j'étais préalablement associée comme postdoctorante (2001-2003). En tant qu'ingénieur de recherche, la mission qui m'était confiée était définie dans les termes suivants : « L'agent assure la coordination de deux nouveaux axes de recherche de l'UR. À ce titre, il conduit des études scientifiques en collaboration avec des spécialistes en santé publique, des épidémiologistes, des historiens et des sociologues. Un autre volet de sa mission consiste à développer et organiser le transfert vers les utilisateurs potentiels des connaissances et des méthodes acquises dans le cadre de ces axes de recherche ». La description des fiches de poste recèle bien souvent un caractère abstrait. Au-delà du caractère très général de la définition d'une telle mission, on retiendra ici la dimension collaborative avec des professionnels d'autres disciplines et des interventions, notamment sur des aspects de méthode en formation continue. Ce qu'il me semble nécessaire de retenir néanmoins pour la compréhension de la suite de mon propos, c'est l'idée selon laquelle mon insertion professionnelle marque aussi le début d'une

¹ En effet, j'ai été d'abord allocataire d'une bourse postdoctorale de l'Agence nationale de la recherche sur le sida et les hépatites virales (ANRS), un organisme français. Cette bourse d'une durée de deux ans (2001-2003) m'a permis d'élaborer en collaboration avec des collègues burkinabè un projet de recherche fondamentale sur la question de la stigmatisation associée à l'infection à VIH. En tant qu'allocataire de cette bourse, j'émergeais institutionnellement à une équipe de recherche de l'IRD. Ce rapprochement statutaire me faisait du même coup apparaître aux yeux de mes collègues comme un partenaire de l'IRD, institution bien connue de la communauté de chercheurs en Afrique francophone et au Burkina Faso, en particulier.

expérience nouvelle dans le champ du développement, et plus précisément de la recherche et de son application. Ainsi, pendant plusieurs années (2003-2011), j'ai été tour à tour associée à, et impliquée dans, des projets et programmes de recherche au Burkina Faso en tant qu'anthropologue intervenant au nom d'une institution française – l'IRD –, dont l'action est placée sous le label du développement et de l'éthique de la collaboration et du partenariat avec les pays du Sud.

Il n'est pas non plus anodin de mentionner ici que ma formation académique s'est achevée par l'obtention d'un doctorat en anthropologie soutenu à l'EHESS. D'aucuns diront donc que j'ai été formée à l'école française, sans toutefois omettre que cette formation et cette inscription professionnelle dans le milieu français peuvent parfois susciter des critiques. N'est-ce pas ce qu'un collaborateur ressortissant d'un pays européen me lança un jour alors qu'il était à court d'arguments lors d'un de nos échanges intellectuels : « De toute façon, toi, tu as trop été formatée par les Français, tu n'as pas l'esprit africain... ». N'est-ce pas aussi ce que recouvrait la remarque d'un éminent professeur africain enseignant dans une université américaine à la suite d'un exposé que je venais de faire sur une analyse du fonctionnement d'un centre de santé : selon lui, j'analysais les choses selon une ornière trop française à partir de laquelle je devais prendre de la distance.

■ ...dans une culture du partenariat institutionnel

Dans une première proposition de projet de l'Orstom² présentée en septembre 1990, Gérard Winter, alors directeur général de l'institution décrivait le partenariat comme une modalité essentielle d'intervention

² L'Orstom (Institut français de recherche scientifique et technique pour le développement en coopération) deviendra l'IRD (Institut de recherche pour le développement) en 1998.

et de collaboration avec les pays du Sud. Selon lui, la politique de l'Orstom passait par un projet d'établissement englobant une double interrogation : « Où voulons-nous aller et comment y parvenir ? ». Il va sans dire que le partenariat avec les pays du Sud s'inscrit dans la seconde séquence de cette interrogation. Une des légitimités de l'IRD passe par une application de la science dans le cadre d'une coopération avec les pays partenaires : « Les pays partenaires attendent de lui que son utilité soit palpable, et sa légitimité passe par là » (WINTER, 1990 : 14). À cet effet, l'utilité de l'IRD pour le développement est également un enjeu soumis à la réflexion : « L'état de fait, c'est le suivant. Le partenariat, de nombreux Orstomiens en font depuis longtemps et n'ont pas attendu ce mot pour en vivre pleinement les exigences. Ils le pratiquent bien, avec ténacité, désintéressement et aussi avec la discrétion qui s'impose en pareille matière. C'est loin d'être facile. Partager une recherche, sous quelque forme que ce soit, c'est donner une partie de soi-même (de son temps, de son expérience, de sa problématique, de ses tout premiers résultats) [...]. Le partenariat c'est certes d'abord une relation privilégiée entre personnes mais qui doit être assumée par l'institution » (WINTER, 1990 : 49).

La traduction de cette mission qu'est le partenariat auprès des pays du Sud consisterait en un dialogue avec des « représentants éminents » et préconiserait différents niveaux de contractualisation avec les pays hôtes.

En faisant abstraction de l'évolution de cette idée de partenariat au sein de l'IRD (CCDE, 2012b ; CCDE, 2012a ; WINTER, 1991), on retiendra pour mon propos que les projets auxquels j'ai été associée étaient affiliés à cette dimension du partenariat.

Cependant entre le format institutionnel et le cadre des pratiques professionnelles, il y a un pas. De fait, les contextes d'intervention, les acteurs collaborant à une action de recherche, ainsi que les conditions dans lesquelles l'activité de recherche est menée sont autant de facteurs qui agissent sur le cours des échanges induits par une recherche en collaboration : « Tout projet d'aide publique ou, plus généralement, toute politique dite de développement procède d'une conjoncture donnée et, en tout cas, de divers arbitrages comptables qui n'ont pas de relations directes avec le problème en cause [...]. Un anthropologue travaillant sur un projet de développement le fait donc dans un cadre administratif déterminé, si lointaine puisse être

cette détermination, et quelle que soit la variété des médiations qui l'informent. Il se trouve dès lors confronté à un ou plusieurs commanditaires participant de chaînes de décisions relativement autonomes du projet lui-même, et comptables auprès des sources de financement de deniers dont l'enveloppe globale a généralement été calculée sans lui ; or, la variabilité de la somme a, de toute évidence, des implications sur la forme du projet » (BARÉ, 1995 : 162-163).

Outre un contexte d'application de l'anthropologie, le cadre institutionnel dans lequel elle s'élabore est loin d'être neutre : « Une anthropologie appliquée au développement ne saurait certainement pas s'inscrire dans une sorte de vide institutionnel qui n'attendrait plus qu'elle pour s'y installer [...]. Dans ce cadre, l'anthropologue doit donc intérioriser les contraintes propres aux appareils institutionnels pour lesquels il travaille, fût-ce pour contribuer à les réformer » (BARÉ, 1995 : 162). Dans un institut comme l'IRD, le chercheur évolue dans un milieu dans lequel un questionnement subsiste sur son rapport à l'altérité. « C'est donc un "monde" institutionnel et humain qu'une anthropologie appliquée au "développement" est d'abord condamnée à découvrir, avant de songer à exister, un monde dont on ne sait s'il est politique, administratif, "ethnocentriste" ou les trois ; un monde où il lui faut trouver des coudes auxquels frotter les siens... » (BARÉ, 1995 : 164).

Dans les situations où la recherche est conviée dans l'arène du développement, les liens de proximité du chercheur à son terrain semblent avoir des incidences sur l'utilité de ses résultats. Dans des contextes de crises économiques et de précarité de l'emploi, des spécialistes de sciences sociales natifs du pays – et qui sont par ailleurs fort dépendants des mannes financières d'institutions et d'ONG internationales et/ou d'agence de coopération bilatérale – peinent souvent à prendre de la distance par rapport à des programmes/projets dont les fondements sont contestables. Dans une verve pour le moins pessimiste, mais réaliste, Jean COPANS a souligné l'amenuisement des sciences sociales en Afrique – exception faite, note-t-il, du Lasdel (Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local) au Niger – au profit de la consultance et de l'application : « En Afrique noire, la soi-disant recherche sur le développement mobilise toutes les énergies et produit des clivages insurmontables, de moins en moins remis en cause, entre une dynamique qui serait sous le contrôle direct des chercheurs ou de leurs

institutions nationales et une “marée” d’appels d’offres à court terme aux seules finalités administratives ou alimentaires. Toutes les sciences sociales ont été transformées de fait en disciplines pour le développement et les points de vue critiques, très innovants méthodologiquement et disciplinairement, développés en Europe et aux États-Unis, sont peu partagés » (2010 : 10).

La rigueur méthodologique qui caractérise l’enquête empirique s’est désagrégée et a fait place à une certaine culture de l’expertise, la consultance dont les résultats relèvent peu de l’évaluation scientifique par des pairs. « Le modèle de la consultance évite la sanction académique et appauvrit de fait les réflexions non seulement théoriques mais surtout méthodologiques » (COPANS, 2010 : 52). Il faut vraiment être de mauvaise foi pour ne pas être d’accord avec un tel constat général.

Les relations de collaboration entre les chercheurs du Nord et ceux du Sud francophone sont inégalitaires. D’aucuns parleraient même de « faux partenariats Nord-Sud » : les ressources financières, les ressources scientifiques et les capacités de publication sont quasiment centralisées au Nord, et au Sud, il reste bien souvent une main-d’œuvre relayée aux tâches d’exécution de recueil de données de première main (RIDDE et CAPELLE, 2011 : COPANS, 2010). On en vient à constater que : « Les équipes du Nord se satisfont le plus souvent d’avoir comme partenaires en Afrique des chercheurs isolés qui apparaissent alors comme leur caution, leur protégé ou leur “client”, ou, sinon, de passer des conventions avec des institutions formelles [...], dont ils mettent en doute en privé le dynamisme scientifique, la capacité à travailler en équipe et la fiabilité, mais qui leur servent de paravents ou de couvertures. Pourtant, une coopération scientifique internationale saine, sur des bases d’un partenariat non pas rhétorique mais réel, est indispensable » (OLIVIER DE SARDAN, 2011 : 513).

C’est cette part réelle placée sous le signe des relations de partenariat vécues dont il s’agit ici³. Le partenariat⁴ : voici un mot qui m’est

³ Cette réflexion sur les relations de partenariat est consécutive à un texte que j’ai récemment écrit avec Valéry Ridde (OUATTARA et RIDDE, 2013).

⁴ Selon Yvan DROZ (2009a), l’apparition du terme partenariat en français est récente (1984) et recouvre le sens d’associé et de partage. Toutefois, il n’en demeure pas moins que formé à partir du terme « partenaire », le terme recouvre une charge affective.

devenu familier depuis que j'ai fait mon entrée dans le monde professionnel en tant qu'anthropologue. Il ne s'agit en aucun cas de faire une confusion de genres entre « séquence biographique du chercheur » à travers la mise en évidence du « je » dans le récit et des « règles du jeu méthodologiques », comme le dit Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN⁵ (2000 : 442). Le « moi » joue un rôle important dans la « fabrique de l'anthropologie » et la production des données. Et ce, d'autant plus que la personnalité du chercheur, ainsi que la nature de ses relations avec les acteurs de terrain sont des dimensions qui marquent le mode de production des données (OLIVIER DE SARDAN, 2000 : 425). Le pari de mise en évidence de relations avec des acteurs s'entend ici dans la perspective d'une réflexivité. Comment faire entre le risque d'un « je » qui fait l'économie de la pudeur et celui du mutisme pesant sur les modalités de collaboration avec des incidences sur la méthodologie ? Ici, l'implication est posée de fait par des liens de proximité et de familiarité avec des acteurs. Et ces liens sont en amont de l'action anthropologique. En prenant le parti de rendre compte des expériences associées à l'implication personnelle du chercheur à travers ses relations de familiarité avec des acteurs au cours d'une recherche-action, l'ambition qui prévaut est celle des enjeux qui découlent de ces rapports : les enjeux de la méthode anthropologique, les enjeux de la place du chercheur.

Que signifie le partenariat pour une anthropologue employée – et ce, de façon durable – par une institution du Nord, originaire du pays du Sud dans lequel elle est associée aux projets ? Quelles incidences les relations de proximité nationale, de familiarités linguistiques et sociales ont-elles sur l'élaboration de l'anthropologie et des liens de coopération auprès des différents acteurs ? Notons que les rapports de proximité sont de natures différentes : proximité culturelle, proximité linguistique, rapports de génération, rapports de sexe, de connaissance, de sociabilité...

⁵ L'auteur prévient : « Le terrain fait se superposer *pour un temps* une entreprise circonscrite de recherche (avec ses "règles du jeu" méthodologiques) et une séquence biographique du chercheur (avec ses règles du "je" personnelles, et ses formes d'implication particulières, selon des modalités tour à tour poétiques ou émotionnelles, affectives ou affectées, baroques ou burlesques, etc.). Ces deux registres, malgré leurs évidentes interactions, gagnent à ne pas être confondus, et l'explicitation de leurs relations ne se justifie, si l'on y réfléchit bien, qu'à une faible dose, méthodologiquement parlant » (OLIVIER DE SARDAN, 2000 : 442).

■ Quand la proximité au terrain suscite du soupçon

La réalisation d'enquêtes au sein des associations de lutte contre le VIH dans une ville où je suis familière débouche nécessairement sur des enjeux méthodologiques. C'est une évidence quasiment tautologique d'admettre que le fait de parler la langue des informateurs soit un avantage. La familiarité confère un avantage pour établir les premiers contacts avec ses interlocuteurs. Cependant, l'enquête de longue durée pose les limites de cette familiarité (OUATTARA, 2004). De 2001 à 2003, j'ai réalisé une enquête de terrain au sein d'associations de lutte contre le VIH dans la ville de Bobo-Dioulasso. La problématique de la stigmatisation était le fondement de ces investigations de terrain. À l'époque, outre l'acuité des situations de stigmatisation à l'égard des personnes infectées par le VIH, les antirétroviraux n'étaient guère disponibles et accessibles par les malades dans le contexte burkinabè. Le recours aux associations apparaissait comme une voie de secours inespérée pour les personnes séropositives et notamment les femmes. L'enquête me permit donc de nouer des contacts avec des jeunes femmes de ma génération. La proximité linguistique permit de tisser une relation de confiance. Ma présence et mes rapports de proximité suscitèrent des soupçons sur mon statut sérologique : étais-je affectée (pour avoir perdu un proche, par exemple) ou infectée par le virus ? Ce soupçon venait de personnes qui m'avaient aperçue à plusieurs reprises en compagnie de connaissances sur lesquelles circulait la rumeur de leur infection et incidemment de leur amoralité sexuelle. Faire la rencontre d'un « parent » dans une association contraint au maintien d'une discrétion sur le lieu de cette rencontre dans les sphères familiales. L'anthropologue, dont la proximité à ses interlocuteurs est préalable à l'enquête, doit jouer le jeu de son adhésion aux codes de la morale locale. Dès lors qu'il entreprend de s'intéresser à des thématiques suscitant la réprobation sociale selon les normes locales, son engagement au terrain devient problématique. On peut donc s'interroger sur les conditions de l'engagement d'un anthropologue citoyen dans un tel contexte.

L'incidence de la proximité se joua aussi au moment de la mise en place d'une recherche-action sur la santé maternelle financée par le

ministère des Affaires étrangères français. Projet pour lequel la contribution des anthropologues était notamment attendue pour créer un espace de dialogue entre les populations et les personnels de santé afin de contribuer à la qualité de l'offre des soins. Notons que cet objectif avait été élaboré à partir des études anthropologiques indiquant la « mauvaise » qualité des relations entre les prestataires et les usagers de la santé⁶.

Selon le mode d'intervention consistant à privilégier la dimension organisationnelle des soins dans une aire de santé circonscrite, le projet ne pouvait être élaboré sur toute l'étendue d'un pays. Il fallait donc choisir un district sanitaire. Mon implication dans le projet commença avec cette phase d'identification du site pour l'élaboration du projet. Je n'avais participé ni au montage de la matrice du projet ni aux premières discussions réunissant les partenaires institutionnels de l'initiative. Pour revenir à la phase d'identification du site, mon responsable me sollicita pour la prise de multiples rendez-vous auprès d'acteurs du ministère de la Santé et des professionnels de santé. À travers les échanges de courriels à propos de ces rendez-vous, je compris que le responsable du volet « santé publique » du projet connaissait bien de nombreux responsables de services du ministère de la Santé du pays pour avoir participé à leur formation en santé publique en Europe. Quand j'en venais donc à énoncer le nom de cet acteur du projet durant les échanges, très souvent mes interlocuteurs marquaient leur confiance dans cet acteur du projet. De fait, ces contacts ont marqué à proprement parler ma connaissance des acteurs des services du ministère de la Santé.

Mais toutes les personnes contactées pour l'organisation de cette mission exploratoire n'ont pas marqué les mêmes signes de reconnaissance. Dans une ville où je présentais les grandes lignes du projet à un gynécologue, responsable d'une maternité, celui-ci me rétorqua : « Ma sœur, allons droit au but, qui finance cette affaire ? C'est la France ou les États-Unis ? si c'est la France, ce n'est pas la peine, ils sont trop emmerdants, le moindre truc, il faut justifier, moi je ne travaille plus avec eux. Les Américains, dès que tu es d'accord, ils te

⁶ Pour des études anthropologiques conduites notamment dans des pays d'Afrique de l'Ouest (JAFFRÉ et OLIVIER DE SARDAN, 2003 ; HAHONOU, 2000 ; OUATTARA, 2002 ; ZONGO, 2005).

laissent travailler tranquillement... ». Ces propos ont une dimension caricaturale, certes, mais ils énoncent un mode opératoire d'implication des acteurs-clés dans les programmes sur des critères autres que ceux qui justifient des actions pertinentes... La structure de soins dont cet interlocuteur était responsable n'a pas finalement été retenue comme site d'intervention du programme. En dépit de l'état de délabrement du matériel et la déliquescence dans la gestion des dossiers des patients, la structure de soins ne sera pas retenue sur la base du critère de défaut de motivation de l'équipe dirigeante. En effet, le gynécologue obstétricien qui m'avait lancé la boutade ci-dessus afficha son désintérêt pour ce projet français quand il finit par nous fixer un rendez-vous dans son cabinet privé. Il savait bel et bien (pour avoir participé à l'une des premières réunions initiales qui s'était tenue quelques mois auparavant dans un pays d'Afrique de l'Ouest) que l'initiative ne concernait que le secteur public. Notons toutefois que plusieurs mois après le démarrage du projet, le même responsable ne se privera pas d'exprimer son intérêt à l'égard d'une des activités initiées par les acteurs du projet.

Un autre district sanitaire avait été identifié à l'issue de la mission exploratoire à laquelle j'avais participé. Un des critères de sélection du district sanitaire⁷, qui devait être le site du projet, reposait sur l'engagement explicite des responsables de la maternité de l'hôpital de district. Un critère qui n'était pas des moindres. Le gynécologue était connu des médecins et des spécialistes en santé publique européens du projet. En effet, il avait participé en tant qu'étudiant à une enquête quantitative importante sur la mortalité maternelle dont le Burkina Faso était l'un des sites. Son nom figurait dans la liste d'auteurs de publications associées à cette enquête aux côtés d'autres partenaires du projet. Notons que les résultats de cette enquête posaient aussi les bases justificatrices du projet dont les jalons étaient en train de se définir. En outre, il semblait y avoir un consensus autour de ses compétences techniques. Il était, confiait-on, jeune, dynamique et

⁷ Parmi les autres critères de sélection apparut d'abord l'idée d'axer l'intervention sur un centre de référence pour pouvoir ainsi travailler sur l'organisation et l'amélioration du parcours des femmes entre le niveau périphérique et le niveau central. La perspective était donc de pouvoir cerner ce qui se passait dans des maternités publiques de statuts différents. En outre, le fait que les autorités municipales s'engagent pour la conduite du projet était une condition qui pouvait permettre le travail de plaidoyer, une des dimensions de ce projet sur la santé maternelle.

porteur d'ambitions professionnelles pour s'engager dans une telle initiative⁸. Si la perspective du partenariat s'articule autour de « l'association et de l'échange [voire] de la notion de jeu dans lequel s'engagent les partenaires » (BELLIER, 2002 : 144), il devient donc compréhensible que la connaissance des individus peut profiter au partenariat contrairement à l'anonymat source de malentendus. Les anthropologues de l'initiative recherche-action sur la santé maternelle étaient dès lors engagés dans ce que Jean-François Baré qualifie d'« anthropologie de l'innovation institutionnelle », et autour de laquelle l'anthropologue se positionne comme un médiateur, *social ombudsman* (BARÉ, 1995 : 166), si tant est que la position de médiation soit un *continuum* entre savoir et action (BAKO-ARIFARI, 2007 : 166).

Consécutivement au choix du site, une analyse situationnelle avait été faite. Une restitution des résultats de cette analyse fut organisée auprès des personnels de santé. Au-delà de la présentation des résultats, l'objectif recherché était de tendre vers un consensus entre anthropologues et personnels de la santé sur les pistes d'actions. La discussion consécutive à la présentation des résultats de l'analyse situationnelle s'est focalisée sur certains points tels que l'importance et les causes des accouchements à domicile, les évacuations et la pertinence de la contre-référence, les relations entre les personnels de santé et, finalement, les conditions de travail des personnels de santé. Mon responsable hiérarchique émit alors l'idée selon laquelle il fallait introduire une dimension de formation à notre travail pour permettre à des étudiants « sérieux et motivés » de réaliser leurs mémoires de maîtrise sur certains de ces thèmes⁹. L'idée

⁸ Un autre critère – plutôt d'ordre technique – était le fait que le centre médical avec antenne chirurgicale de ce district bénéficiait d'un appui technique important de la coopération italienne. Le bloc opératoire et le matériel médico-chirurgical résultaient des acquis de la coopération avec un pays européen. La spécificité de l'initiative ne résidait donc guère dans l'apport en matériel, et encore moins dans la rétribution de prestataires de soins pour les inciter à participer au projet, comme c'est le cas pour certaines opérations de développement. Il n'empêche que le contexte d'intervention de ce programme sur la santé maternelle était marqué par une superposition d'interventions, mais chacune de ces interventions avait des rapports différents avec les personnels de santé ; tandis que l'intervention italienne s'était limitée à un apport de « gros » matériel, « notre » projet proposait de travailler au plus près des prestataires de soins. Ils étaient des populations-cibles du projet au même titre d'ailleurs que les usagers des services de soins.

⁹ Dans l'établissement d'un tel lien entre sciences sociales et le pouvoir politique, Jean Copans va jusqu'à imaginer une incertaine et impensable insoumission d'étudiants africains participant à la hiérarchisation des tâches de la recherche : « [...] que se passerait-il s'il n'y avait plus d'un coup un seul étudiant mobilisé en vue de la rédaction d'un mémoire de master ou d'une thèse de doctorat, documents si utiles à

fut soumise au département de sociologie auprès de collègues responsables d'enseignements en sociologie de la santé. Il n'y eut pas d'objection à notre demande, et c'est ainsi que le thème relatif à l'analyse sociologique des accouchements à domicile, et plus tard un autre sur l'appréhension des évacuations sanitaires furent « confiés » à des étudiantes (ZONGO, 2005 ; OUÉDRAOGO, 2006). Étant résidente dans le pays, j'officialisais ainsi dans le rôle de référent local du projet pour la partie anthropologique.

Cependant, l'acceptation d'une collaboration officielle avec des collègues enseignants n'est pas exempte de réticences individuelles de leur part, elles s'exprimeront particulièrement à l'occasion de soutenances de mémoire de maîtrise auxquelles je fus associée pour avoir co-encadré ces travaux. Les critiques se cristalliseront sur le fait que les étudiants avaient été privilégiés par rapport à leurs camarades pour avoir travaillé dans de meilleures conditions, ou bien sur le fait que je n'aurais pas dû avoir le privilège d'être membre du jury alors que j'avais choisi de travailler dans une institution du Nord. Après le soupçon initial, des sentiments de jalousie émailleront donc les relations de collaboration scellées sur des liens préalables de proximité et d'interconnaissance.

■ Quand la proximité n'exclut pas la méfiance

Si nous partons du postulat qu'il y a en somme deux « écoles » sur les rapports entre anthropologie et développement – l'une intéressée par le développement comme objet anthropologique, l'autre présentant l'anthropologie comme partie prenante d'actions de

la promotion des recherches des chercheurs malgré le caractère confidentiel de ces productions une fois soutenues ? » (COPANS, 2010 : 65). De façon pragmatique, on voit là comment un travail collectif sert peut à nourrir une réflexion personnelle. Cette part individuelle adoptée dans l'écriture s'entend dans une perspective de réflexivité du fait que le chercheur, engagé dans le développement et le partenariat, entretient également des liens de familiarité avec des acteurs locaux. Une des conditions de la réflexivité découle de son caractère individuel.

développement –, notre idée consiste alors à s'inscrire dans une troisième voie qui pense l'intervention sur la base d'une analyse des processus de construction de l'action de développement. Notre propos concerne l'implication du chercheur dans le cours d'un projet de développement. C'est ce lieu où l'anthropologue est convié à s'engager avec d'autres acteurs pour « faire de l'anthropologie » dans un projet de recherche-action. Et si, comme le souligne Jean-François Baré, le développement est une anthropologie de ceux qui participent au développement, alors l'anthropologue participant à une telle œuvre est lui aussi acteur de ce processus. Pour utiliser des formules familières, il s'agit ici de situations où l'anthropologue se « mouille », « met la main dans le cambouis ». C'est ce réel qui nous intéresse ici. Les acteurs englobent aussi les acteurs locaux, destinataires au sens propre de l'action de développement, et les acteurs extérieurs qu'ils soient financeurs ou développeurs du projet. Le cadre institutionnel dans lequel j'ai pratiqué l'anthropologie depuis une dizaine d'années se combine avec un cadre réflexif du rapport entre anthropologues et développeurs où l'idée d'un « chaînon manquant » s'amenuise¹⁰. De fait, nombreux sont les anthropologues dont les pratiques sont ou ont été marquées par des collaborations étroites avec des développeurs (LAVIGNE DELVILLE, 1997 ; LAVIGNE DELVILLE, 2007 ; LE MEUR, 2007 ; MATHIEU, 2002, 2012).

Tout au long du projet, la confiance à l'égard de notre approche fut mise à l'épreuve. Pour stimuler une « culture de service » professionnelle chez les soignants à l'égard de possibles erreurs et dans l'optique d'une meilleure prise en compte des points de vue des usagers, nos collègues de santé publique entreprirent l'instauration de réunions de soignants autour de revues de cas, appelées également audits cliniques. Ces séances avaient été introduites dans la

¹⁰ Sur le rapport entre les sciences sociales et le monde du développement, Jean-Pierre Olivier de Sardan après avoir évoqué l'idée d'un chaînon manquant s'est interrogé sur comment réduire la distance pour ouvrir la voie à une réelle collaboration : « Comment combler ce fossé ? [...]. Comment forger ce chaînon manquant, non dans le confort de formules rhétoriques, mais dans la pratique quotidienne de tentatives réformatrices sérieuses ? C'est là un des défis majeurs proposés à la collaboration présente et future entre chercheurs en sciences sociales et professionnels du développement. Cette collaboration, bien plus complexe qu'on ne le croit, reste largement à construire, et exige comme condition préalable un réel professionnalisme des deux côtés (et non de simples bonnes intentions, ou de communes illusions populistes) » (OLIVIER DE SARDAN, 2004 : 38-39).

maternité de référence avec l'assistance technique de notre collègue expatriée qui coordonnait le projet au Burkina Faso et qui représentait l'équipe de santé publique (RICHARD *et al.*, 2009 ; GRUÉNAIS *et al.*, 2012). La séance consistait à exposer au sein d'un petit groupe de soignants le contenu d'un dossier clinique d'une patiente et à discuter des modalités techniques de la prise en charge de la femme. Les cas à « auditer » étaient sélectionnés pendant les réunions de service. Ils concernaient les dossiers de femmes évacuées des centres de santé périphériques vers l'hôpital de référence, les situations de complications obstétricales graves ou les situations de mort-nés frais. La séance de discussion était guidée par le principe de l'anonymat. Ni le nom de la patiente, ni celui des membres de l'équipe l'ayant prise en charge n'étaient mentionnés. L'objectif des revues de cas était de pouvoir susciter une autocritique sur la qualité de l'offre de soins de la part des soignants. Après quelques séances, notre collègue nous sollicita pour combler le vide des dossiers médicaux en informations sur les patientes. Le recueil de ces données fit l'objet d'entretiens aux domiciles des femmes. Afin que l'approche soit pérenne et que les soignants eux-mêmes puissent se l'approprier, une sage-femme fut associée par la suite aux anthropologues pour la réalisation des entretiens avec les patientes. L'entretien abordait le déroulement des grossesses et des accouchements précédents, le déroulement et le suivi de la grossesse actuelle, les frais qui avaient été engagés pour le transport et l'hospitalisation, la connaissance de l'hôpital avant le séjour, la perception des soignants et des soins reçus ainsi que les propositions d'amélioration. Une synthèse de ces différentes informations était alors effectuée et présentée au cours de la séance de revue de cas.

Au cours des discussions, le résumé clinique ou les raisons qui avaient contribué à une sous-notification des informations étaient bien souvent tacitement acceptés par les participants aux séances de revues de cas, tandis que les données rapportées par les anthropologues étaient souvent âprement discutées, voire contestées. Les comptes rendus d'entretiens faisaient certes l'objet d'une grande écoute, suscitaient parfois l'émotion, notamment pour les cas de mort-né, mais ces moments de restitution des discours des femmes et de leurs proches suscitaient, après coup, de vives réactions à l'égard des femmes ou des anthropologues. Pour les soignants, ces propos reflétaient des mensonges, des excès de langage, ou

l'incompréhension des femmes ou de leurs proches à l'égard de l'offre de soins et des conduites des prestataires de soins. Le doute sur la véracité des propos rapportés était affiché. Pour remédier à cela, nous avons alors décidé de faire écouter les discours des usagers rencontrés. Mais cette disposition entraîna un autre doute : celui des conditions dans lesquelles ces propos avaient été recueillis. Les soignants estimaient que les questions avaient été mal posées par les anthropologues : comment s'était-on pris pour recueillir de telles confessions ? Ces synthèses ne mettaient-elles pas en évidence le parti pris des anthropologues pour les parturientes et leurs accompagnants ? Peu à peu, le rôle initial accordé aux anthropologues ainsi que leur démarche furent contestés, de même que la légitimité de leur implication dans un projet pluridisciplinaire. Le soupçon des soignants sur la partie « jouée » par les anthropologues était d'autant plus insistant que j'étais bien impliquée dans l'organisation de groupes de discussion entre prestataires de soins et usagers. La marque de la violence dans le cadre de l'offre des soins a été documentée dans les univers de soins publics d'Afrique francophone (JAFFRÉ et OLIVIER DE SARDAN, 2003). Initié sur l'hypothèse que ces mauvaises relations entre soignants et usagers pouvaient avoir des incidences sur la qualité des soins, l'objectif de ces séances d'échanges de groupe visait un travail réflexif de ces catégories d'acteurs. En dépit des précautions prises pour la tenue de ces séances (choix du lieu, sélection des soignants, etc.), la méfiance et les crispations subsistaient chez les soignants conviés à ces échanges. L'équipe engagée pour l'organisation des séances était composée de femmes, d'âges différents. L'animatrice bénéficiait d'une meilleure crédibilité que semblait lui conférer son statut de sage-femme et de responsable administratif dans une école de formation de professionnels de santé. Les anthropologues, plus jeunes, étaient – tout comme l'animatrice – originaires du pays, mais elles furent soupçonnées ou accusées de soutenir et de défendre les points de vue des femmes.

In fine, si l'on observe la trame des collaborations qui se sont tissées à travers ce projet, on retiendra que le partenariat implique une diversité d'acteurs. En outre, les collaborations se fondent sur des relations personnelles et des relations disciplinaires. En l'occurrence, un lien de collaboration entre spécialistes de santé publique a permis/facilité l'assise du partenariat avec l'ensemble des acteurs

d'un projet. Toutefois, les relations établies engendrent des rapports de sexe et de génération. Et c'est l'ensemble de ces fils relationnels qui tissent le réel du partenariat au quotidien.

Le chercheur autochtone comme intermédiaire ?

En dépit de son rattachement institutionnel à une institution du Nord, l'anthropologue proche des acteurs locaux par l'origine culturelle est souvent perçue par des partenaires du Nord dans une situation intermédiaire entre le Nord et le Sud. C'est sans doute l'intériorisation d'une telle perception qui peut expliquer qu'un des responsables de mon institution d'appartenance oublie de me présenter comme membre de l'IRD à des expatriés français, alors qu'il le fait explicitement pour un collègue d'« origine française ». Dans la même veine, à la fin de cette séance de présentation, un des visiteurs me sollicitera pour faire remonter des informations des partenaires locaux. L'anthropologue « du cru », en situation de partenariat, peut être « encliquée », « prise » dans les mailles du partenariat. La question de la confiance se trouve au cœur des mécanismes et des stratégies qui ont été exposés dans ce texte. Le déficit de confiance et les craintes d'instrumentalisation réciproques qui règnent entre les parties prenantes des projets de développement sont incontournables (GIOVALUCCHI et OLIVIER DE SARDAN, 2009 : 401 ; LAVIGNE DELVILLE, 2012 : 163). Comme le note Philippe Lavigne Delville : « Les projets de développement au Sud posent des problèmes de régulation de l'offre dans un contexte où il y a déconnexion entre les fournisseurs de ressources (les financeurs) et les utilisateurs des services et où les relations entre les différents acteurs sont hiérarchiques et linéaires : elles vont des fournisseurs de ressources, qui fixent des orientations, à la direction (de l'organisme mettant en œuvre le service) qui définit les objectifs, aux producteurs de services qui traitent les utilisateurs comme « objets du service rendu » (LAVIGNE DELVILLE, 2012 : 164).

Peut-on vraiment échapper au point de vue de Jean Copans quand il avance que « la culture professionnelle est donc en creux, [...] ».

Certes, de nombreux chercheurs font l'expérience, plus ou moins positive, de recherches collectives internationales initiées par des chercheurs du Nord au travers de multiples relations de cooptation et de collaboration. Mais même dans ces cas, le correspondant local est rarement l'initiateur du projet et, sans être réduit au rôle du « nègre » de service, il sert plutôt de guide local pour collègues étrangers que de chef d'équipe » (COPANS, 2010 : 39). Difficile d'échapper à une telle caractéristique dans la mesure où l'on est souvent pris dans une organisation administrative qui fait de l'anthropologue, expatriée originaire du pays, la représentante d'une unité de recherche dont le responsable d'équipe effectue régulièrement des missions dans le pays pour, non sans ironie, « relever les compteurs ». Ma position devient bien souvent celle jouée par un intermédiaire à qui le partenaire du Sud peut dire ce qu'il craint de dire à son homologue européen du Nord, intermédiaire que l'on peut aussi éviter quand les enjeux de la collaboration sont mis en jeu. Si l'intermédiaire est celui qui est censé comprendre les manifestations d'insatisfaction, il est aussi suspecté de ne pas pouvoir défendre les intérêts (financiers et scientifiques) de ses partenaires du Sud dont il est par ailleurs proche de par ses origines culturelles.

Les questions soulevées par la pratique de l'anthropologue effectuant des recherches auprès d'acteurs dont elle est culturellement proche, mais distanciée par l'institution d'appartenance, ont à voir avec la légitimité et la reconnaissance de l'anthropologie en tant que discours critique et engagé sur des faits sociaux. Toutefois, cet enjeu de légitimité se joue sur des sentiments de méfiance, de suspicion à l'égard de l'anthropologue qui s'avère proche de certains de ses interlocuteurs. La grille d'analyse que nous livre l'anthropologie des faits de sorcellerie peut sans doute aider à une lecture des relations qui se nouent autour de l'anthropologue pratiquant des recherches dans un contexte national dont il est issu, tout en étant perçu à travers l'ornière du partenariat. La méfiance des collaborateurs nationaux envers l'anthropologue du cru n'est-elle pas analogue à la dangerosité de certains liens interindividuels au sein d'une famille, selon les représentations de la sorcellerie en Afrique ? Nous avons là une « double affiliation » qui complexifie l'intégration cognitive de l'anthropologie comme point de vue critique et engagé sur le « réel des autres ».

On peut arguer ici que, au fond, les questions soulevées par la pratique de la recherche auprès d'acteurs dont le chercheur est culturellement proche, mais distancié par l'appartenance institutionnelle, sont propres à la pratique de tout discours critique anthropologique engagé sur des faits sociaux. Dans une telle mesure, l'interpellation interrogative d'une collègue sud-africaine « *But why are you working in South Africa?* » à l'égard de Didier Fassin (engagé avec des collègues français et sud-africains dans un partenariat collaboratif de recherche sur l'offre de soins en contexte d'infection à VIH), pour lui rappeler ainsi l'imposture induite par son extranéité, est une situation à laquelle peut être confronté tout anthropologue agissant par le biais d'une externalité institutionnelle – et ce, quel que soit son lien (culturel, affectif, social) à son terrain (FASSIN, 2008).

La perception de l'anthropologue et l'acceptation de sa place qui en découle posent aussi la question de l'application de l'anthropologie d'une manière générale. Comment suspendre des valeurs locales au nom de la réflexion et de la distance critique requises pour la recherche ? Cette tension est-elle soutenable et productrice dans un contexte d'application de l'anthropologie ? Même en adhérant à la proposition selon laquelle « des anthropologues puissent travailler sur des sujets qui n'ont rien à voir avec ce qui serait le développement » (BARÉ, 1995 : 170), il semble assez compliqué que des anthropologues du cru et du Sud continuent à axer invariablement leurs regards sur leurs sociétés d'appartenance. L'idée de voir des anthropologues africains travailler dans d'autres sociétés, voire d'autres pays, devrait être productive, à tout le moins du point de vue de la légitimité de leur pratique dans le champ scientifique¹¹.

¹¹ Pour de telles expériences, voir LE PICHON et SOW, 2011.

Bibliographie

- AERES, 2010 – *Rapport d'évaluation de l'Institut de recherche pour le développement*. Septembre 2010, 34 p.
- ANTHEAUME B., BONNEMAISON J., LERICOLLAIS A., MARCHAL J.-Y., 1984 – Libres réflexions sur une pratique de la géographie à l'Orstom. *L'Espace Géographique*, 4 : 353-360.
- ANTOINE P., DUBRESSON A., MANOU-SAVINA A., 1987 – Abidjan « côté cours » : pour comprendre la question de l'habitat. Paris, Orstom/Karthala.
- ARGYRIS C., SCHÖN D., 1996 – *Organizational Learning II: Theory, Method and Practice*. Reading, MA, Addison-Wesley.
- ATELIERS D'ANTHROPOLOGIE, 2009 – La relation ethnographique, terrains et texte. *Ateliers d'anthropologie*, 33.
- ATLANI-DUAULT L., VIDAL L. (éd.), 2009 – *Anthropologie du développement et de l'aide humanitaire. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*. Paris, Armand Colin.
- BAKO-ARIFARI A., 2007 – « La médiation socio-anthropologique entre savoir et action. Plaidoyer pour un métier de médiateur en action publique ». In : *Une anthropologie entre rigueur et engagement*, Paris, Apad/Karthala : 175-199.
- BARÉ J.-F., 1995 – *Les applications de l'anthropologie : un essai de réflexion collective depuis la France*. Karthala.
- BARÉ J.-F., 2001 – *L'évaluation des politiques de développement*. Paris, L'Harmattan.
- BATTESTI V., 2005 – *Jardins au désert. Évolution des pratiques et savoirs oasiens, Jérid tunisien*. Paris, IRD Éditions, coll. À travers champs.
- BÉDOUCHA G., 1987 – *L'eau, l'amie du puissant, une communauté oasienne du Sud tunisien*. Paris, Archives contemporaines.
- BELAÏD H., RIAUX J., 2011 – *Appropriation et gestion des eaux en Tunisie à l'époque coloniale. Une histoire de dépossession(s) ? Cas du Kairounnais*. Colloque du réseau RED-MED : Appropriation des ressources naturelles et patrimoniales : compétitions et droits d'accès en Méditerranée, 28-30 nov., Beyrouth, communication orale.
- BELLIER I., 2002 – Le Concept de Partenariat et le dialogue politique : la Commission européenne et l'élargissement de l'Union. *Anthropologie et Sociétés*, 26 (1) : 139-157.
- BEN SALEM L., 2009 – Propos sur la sociologie en Tunisie. Entretien avec Sylvie Mazzella. *Genèses*, 75 (2) : 125-142.
- BENSA A., 2007 – De la relation ethnographique. À la recherche de la juste distance. *Enquête*, 1 : 131-140.
- BERNANDER B., 1995 – *Facing a Complex Emergency: An Evaluation of Swedish Support to Emergency Aid to Cambodia*. Stockholm, Stockholm SIDA.
- BERQUE J., 1955 – *Structures sociales du Haut Atlas*. Paris, PUF.
- BERQUE J., 1956 – Cent-vingt-cinq ans de sociologie maghrébine.

Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, 11 (3) : 296-324.

BLANC F.-X., SOK T., LAUREILLARD D. et al., 2011 – Earlier versus later start of antiretroviral therapy in HIV-infected adults with tuberculosis. *The New England Journal of Medicine*, 365 (16) : 1471-1481.

BONNEMAISON J., 1986 – *La dernière île*. Éditions Arlea/Orstom.

BONNEMAISON J., 1989 – *L'espace réticulé. Commentaires sur l'idéologie géographique. Tropiques, lieux et liens. Florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*. Orstom/CNRS/EHESS/Ministère des Affaires étrangères.

BONNEMAISON J., 1991 – « Lieux et routes en Mélanésie ». In Mullon C. (éd.) : *Le transfert d'échelle, approche géographique de l'espace*, Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires : 315-318.

BONNET D. (éd.), 2003 – *L'éthique médicale dans les pays en développement. Autrepart*, 28, 192 p.

BOURDIER F., 2006 – *Policies and politics underlying the path for universal access to treatment against AIDS in Cambodia*. Working paper n° 18, Lünd University, Centre for East and Southeast Asian Studies, 22 p.

BOURDIER F., 2009 – *Socio-anthropological investigation related to the acceptability of Plumpy'nut in Cambodia*. Phnom Penh, March, Research Document for the William J. Clinton Foundation, NCHADS and UNICEF, 56 p.

BOURDIEU P., 1997 – *Méditations pascaliennes*. Paris, Seuil, 318 p.

BOURDIEU P., WACQUANT L., 1992 – *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*. Seuil, 272 p.

BRUN J., PAIX C., 2002 – « Regard sur la recherche urbaine ». In : *Parcours dans la recherche urbaine, Michel Rochefort, un géographe engagé*, Strates hors-série 2002, mis en ligne le 17 mai 2005, consulté le 12 septembre 2012. <http://strates.revues.org/557>

CABANES R., 1994 – Du quarantenaire au cinquantenaire : brève réflexion institutionnelle sur la constitution des objets de recherche. Objets, terrains, disciplines. Pratiques sociales et travail. *Les Cahiers*, 21.

CALLON M., LASCOUMES P., BARTHES Y., 2001 – *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris, Le Seuil.

CALLON M., LATOUR B., 1991 – *La Science telle qu'elle se fait : anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*. Paris, La Découverte.

CCDE, 2012a – *L'éthique du Partenariat dans la recherche scientifique à l'IRD*. IRD Éditions.

CCDE, 2012b – *Guide de bonnes pratiques de la recherche pour le développement*. IRD Éditions.

CÉFAÏ D. (éd.), 2001 – *Cultures politiques*. Paris, PUF.

CHABOUD C. et al., 2007 – *Madagascar face aux enjeux du développement durable : des politiques environnementales à l'action collective locale*. Paris, Karthala.

CHABROL F., 2008 – « Enquêter en milieu convoité. Les terrains surinvestis de l'anthropologie ». In Fassin D. (éd.) : *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte : 229-244.

CHABROL F., 2012 – *Prendre soin de sa population. Le sida au Botswana, entre politiques globales et pratiques*

- locales de la citoyenneté*. Thèse doct. en sociologie, EHESS, Paris, 413 p.
- CHABROL F., GIRARD G. (éd.), 2010 – *VIH/sida. Se confronter au terrain. Expériences et postures de recherche*. Paris, ANRS.
- Chambre de Commerce et d'Industrie française au Vietnam (CCIFV), 2012 – *Annuaire 2012/ 2012 Directory*. Hô Chi Minh Ville, 304 p.
- CHATELIN Y., 1984 – « Les dominations scientifiques ». In Chatelin, Y., Arvanitis R. : *Forum Pratiques et Politiques Scientifiques* : 161-163.
- CLAYTON A., 1996 – *NGOs, Civil Society and the State: Building Democracy in Transitional Societies*. Oxford, Intrac publication.
- CLERC V., 2009 – Les politiques de résorption de l'habitat informel à Phnom Penh. Influence des organisations internationales et contradictions de l'action publique. *Géocarrefour*, 80 (3). <http://geocarrefour.revues.org/1160>.
- COLLECTIF COMMOD, 2005 – La modélisation comme outil d'accompagnement. *Natures Sciences Sociétés*, 13 : 165-168.
- COOK S. D. N., BROWN J. S., 1999 – Bridging epistemologies: the generative dance between organizational knowledge and organizational knowing. *Organization Science*, 10 : 381-400.
- COPANS J., 1998 – « Entre porteurs de valise et porteurs de savoir ». In Schlemmer B. (éd.) : *Terrains et engagements de Claude Meillassoux*, Paris, Karthala : 211-267.
- COPANS J., 2010 – *Un demi-siècle d'africanisme africain. Terrains, acteurs et enjeux des sciences sociales en Afrique indépendante*. Paris, Karthala.
- COTTEN A.-M., 1967 – Une expérience d'approche du fait géographique en Afrique de l'Ouest. *Cah. Orstom, sér. Sci. hum.*, décembre : 57-63.
- COUDERC M., 2011 – *Enjeux et pratiques de la recherche médicale transnationale en Afrique. Analyse anthropologique d'un centre de recherche clinique sur le VIH à Dakar (Sénégal)*. Thèse doct. en anthropologie, univ. Aix-Marseille III, 507 p.
- Council for the Development of Cambodia, 1995 – *Development cooperation*. Phnom Penh, Development Cooperation Report 1994-95.
- COURADE G., 1994 – *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*. Paris, Karthala, 410 p.
- COURADE G., 2007 – Géographe Orstom-IRD dans une Afrique en mouvement. *Revue Tiers Monde*, 191 : 553-572.
- COURET D., 1986 – *Trois exemples d'informatisation de données urbaines. Traitement de données localisées*. Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires.
- COURET D., 1991 – « Application de la méthode d'analyse d'un système d'échelles au traitement géographique des données : traitement des données sur le logement du recensement 1982 de Quito (Équateur) au niveau de l'îlot ». In Mullon C. (éd.) : *Le transfert d'échelle*, Paris, Orstom : 235-247.
- COURET D., LORTIC B., RAKOTOMALALA P., 1999 – *Téledétection de la dynamique du bâti dans le périmètre du grand Abidjan*. Opération de recherche BNETD – LCA-IRD, 14 mars au 10 avril 1999,

- centre IRD Aulnay-sous-Bois.
[http://www.bdvillees.ird.fr/cvd/BNETD/Page_0.php3r]
- COUTY P., 1984 – « Qui a peur des dominations scientifiques ? ». In Chatelin Y., Arvanitis R. (éd.) : *Pratiques et Politiques Scientifiques*, Actes du Forum, Paris, Orstom : 165-169.
- COUTY P., 1989 – « Similitudes, simulacres et absence ». In Perrier E., Couty P., Iris J.-M., Renaud P., Pichon G., Mullon C. (éd.) : *La Modélisation : aspects pratiques et méthodologie*, Séminar 2, Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires : 385-426.
- COUTY P., 1990 – *Apport Sciences Sociales et recherche multidisciplinaires à l'Orstom*. Document annexe, journées d'études 4-5-6 septembre, Paris, Orstom, p. 7.
- CROCHET S., 1998 – *Activités et idéologies des agences internationales en charge des programmes sida au Cambodge*. Paris, université de Nanterre/CNRS (ronéotypé).
- DANDOY G., SOURIS M., 1985 – « L'enjeu de l'Infographie ». In Dandoy G. (éd.) : *Traitement des données localisées*, Paris, Orstom : 11-28.
- DAY R. A., GASTEL B., 2011 – *How to write and publish a scientific paper*. Seventh Eds. Santa Barbara (CA), Greenwood, 310 p.
- DEMANGE E., 2010 – *La controverse « Abstain, be faithful, use a condom »*. *Transnationalisation de la politique de prévention en Ouganda*. Thèse doct. en science politique, CEAN Sciences Po Bordeaux.
- D'ERCOLE R., GLUSKI P., HARDY S., SIERRA A., 2009 – *Vulnérabilités urbaines dans les pays du Sud*. Présentation du dossier. *Cybergeo : European Journal of Geography* Dossiers, Vulnérabilités urbaines au Sud <http://cybergeo.revues.org/23964>
- DESCLAUX A., LANIÈRE I., NDOYE I., TAVERNE B., 2002 – *L'initiative sénégalaise d'accès aux médicaments antirétroviraux*. Paris, ANRS.
- DESCLAUX-SALL C., COUDERC M., DESCLAUX A., 2012 – *Mobilisation des acteurs communautaires et scientifiques de la recherche en santé*. Dakar, réalisation : Cupillard M., CRCF, IRD, ANRS, vidéo, 17 mn.
- DESCOLA P., 1993 – *Les lances du crépuscule. Relations jivaros, Haute Amazonie*. Paris, Terre Humaine.
- DESJEU D., 1992 – *Étude des effets de l'intervention de l'Orstom dans quatre pays tests, Mexique, Cameroun, Congo, Niger*. Étude réalisée à la demande du Comité national d'évaluation de la recherche, rapport de synthèse, Paris, 44 p. [www.argonautes.fr/uploads/uploads/documents/1992_12ORSTORMSynthese.pdf ; 21/08/2012]
- DESVALLÉES A., MAIRESSE F. (dir.), 2011 – *Concepts clés de muséologie*. Paris, Icom/Armand Colin, 722 p.
- DROZ Y., 2009a – « Mythes et réalités du partenariat scientifique ». In Droz Y., Mayor A. (éd.) : *Partenariats scientifiques avec l'Afrique. Réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*, Paris, Karthala : 17-34.
- DROZ Y., 2009b – La morale de l'interdiction de la clitoridectomie en pays kikuyu. *Anthropologie et Société*, 33 (3) : 118-137.
- DROZ Y., LAVIGNE J.-C., 2006 – *Éthique et développement durable*. Paris, Karthala/IUED.

- DROZ Y., MAYOR A. (éd.), 2009 – *Partenariats scientifiques avec l'Afrique : réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*. Paris, Karthala, 215 p.
- DROZ Y., MAYOR A., ROOST VISCHER L., THÉVOZ C. (éd.), 2001 – *Partenariats Nord-Sud/Forschungspartnerschafte*. Hamburg, Lit Verlag.
- DUCHEMIN J.-P., 1990 – Villes, espaces, aménagement. *La Géographie*, Grands colloques de prospective : 131-133.
- DUREAU F., BARBARY O., MICHEL A., LORTIC B., 1989 – *Sondages aréolaires sur image satellite pour des enquêtes socio-démographiques en milieu urbain*. Manuel de formation Orstom, Paris, 8 p., 15 fiches pédagogiques.
- EBOKO F., 2005 – Politique publique et sida en Afrique. De l'anthropologie à la science politique. *Cahiers d'études africaines*, 45 (2), 178 : 351-387.
- EBOKO F., 2005a – « Patterns of mobilization: political culture in the fight against AIDS ». In Patterson A.S. (ed.) : *The African State and the AIDS Crisis*, Ashgate, Aldershot : 37-58.
- EBOKO F., 2005b – Law against morality? Access to anti-AIDS drugs in Africa. *International Social Science Journal*, 186, Unesco : 713-722.
- EBOKO F., 2005c – Sida : des initiatives locales sous le désordre mondial. *Esprit*, Vues d'Afrique, août-septembre : 200-211.
- EBOKO F., 2005d – « Institutionnaliser l'action publique en Afrique : la lutte contre le sida au Cameroun ». In Quantin P. (éd.) : *Gouverner les sociétés africaines : acteurs et institutions*, Bordeaux-Paris, CEAN/Karthala : 263-287.
- EBOKO F., CHABROL F., 2005 – « Réappropriation du paradigme de la sécurité face au sida en Afrique : diffusions, confusions, inversions ». In Bagayogo-Penone N., Hours B. (éd.) : *États, ONG et production des normes sécuritaires dans les pays du Sud*, Paris, L'Harmattan : 193-219.
- EBOKO F., ENGUÉLÉGUÉLÉ M., OWONA NGUINI M. E., 2009 – Cameroun Burkina Faso, Botswana, une approche comparée de l'action publique contre le sida en Afrique. *Télescope (École nationale d'administration publique – ENAP-Québec Canada)*, 15 : 52-67.
- EGROT M., TAVERNE B., 2006 – Essais cliniques, un objet social complexe. *Sciences au Sud*.
- EL QADÉRY M., 2010 – L'Afrique a-t-elle perdu le Nord ? Le Maghreb et ses dichotomies coloniales. *Cahiers d'Études Africaines*, 198-199-200 (1-2-3) : 731-754.
- ELLOUMI M., 2012 – La révolution tunisienne : ruralité vs urbanité. Quelques réflexions. *La lettre de l'IRMC* 8 (janvier-avril 2012) : 16.
- ENGUÉLÉGUÉLÉ M., 2008 – Quelques apports de l'analyse de l'action publique à l'étude du politique en Afrique subsaharienne. *Politique et sociétés*, 27 (1) : 3-28.
- ÉTIENNE M. (éd.), 2010 – *La modélisation d'accompagnement. Une démarche participative en appui au développement durable*, Paris, Éditions Quae.
- FABIAN J., 1983 – *Time and The Other? How Anthropology Makes its Object?* Colombia, Colombia University Press.
- FALL M., SAMBA A. LALOË F., 2006 – Fishing tactics and strategies in coastal demersal trawling fisheries in Senegal. *Aquatic Living Resources*, 19 (4) : 307-316.

- FASSIN D., 2000 – Entre politiques du vivant et politiques de la vie. Pour une anthropologie de la santé. *Anthropologie et Sociétés*, 24 (1) : 95-116.
- FASSIN D., 2008 – « Répondre de sa recherche. L'anthropologue face à ses "autres" ». In Fassin D., Bensa A. (éd.) : *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte : 299-320.
- FAVRET-SAADA J., 1977 – *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*. Paris, Gallimard.
- FISHER R. A., 1922 – On the mathematical foundations of theoretical statistics. *Philosophical Transactions of the Royal Society*, 222 : 309-368.
- FISHER R. A., 1925 – Theory of statistical estimation. *Proc. Camb. Philos. Soc.*, 22 : 700-725.
- GAILLARD J., 1990 – Les politiques d'aide à la recherche pour le développement du tiers monde : de l'assistance scientifique et technique à la coopération ? Le cas de la France. *Cah. Orstom, sér. Sci. Hum.*, 26 (3) : 407-427.
- GALLAIS J., 1989 – « Aux débuts de la géographie africaniste (1950-1960) ». In : *Tropiques, lieux et liens : Florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*, Paris, Orstom/CNRS/EHESS/Ministère des Affaires étrangères : 55-59.
- GAN A., 2012 – *Agriculteurs et paysans : nouveaux acteurs de la société civile et de la transition démocratique en Tunisie ?* Observatoire tunisien de la transition démocratique. [http://observatoiretunisien.org/upload/file/Gana%C2%A0%281%29.pdf]
- GELLNER E., 1969 – *Les saints de l'Atlas*. Paris, Bouchène.
- GHASARIAN C. (éd.), 2004 – *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*. Paris, Armand Colin.
- GIOVALUCCHI F. et OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2009 – Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des développeurs. *Revue Tiers Monde*, 198 : 383-406.
- GLEIZES M., 1985 – *Un regard sur l'Orstom, 1943-1983. Témoignage*. Paris, Orstom, 122 p. [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/divers2/21898.pdf]
- GLUSKI P., COURET D., 2004 – Communiquer et diffuser l'information spatialisée : le Mini Atlas informatisé d'Addis-Abeba et les cartes interactives associées. Restitution des résultats du projet de recherche urbaine « Approche environnementale des dynamiques urbaines à Addis-Abeba, Éthiopie ». *Bulletin du Comité national de Cartographie*, Paris, 181 : 5-20.
- GOUROU P., 1989 – « Deux géographes Paul Pelissier, Gilles Sautter ». In : *Tropiques, lieux et liens : Florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*, Paris, Orstom/CNRS/EHESS/Ministère des Affaires étrangères : 23-25.
- GRUÉNAIS M.-É., 1999 (éd.) – *L'organisation de la lutte contre le sida en Afrique. Une problématique État/société civile*. Rapport ANRS/IRD, Paris.
- GRUÉNAIS M.-É., 2001 (éd.) – Un système de santé en mutation : le cas du Cameroun. *Apad*, bulletin n° 21.
- GRUÉNAIS M.-É., LOMBARD J. (éd.), 1992 – Recherches scientifiques en partenariat. *Journal des Anthropologues*, 46 : 1-91.
- GRUÉNAIS M.-É., OUATTARA F., RICHARD F., DE BROUWERE V.,

- 2012 – Anthropological Insights About a Tool for Improving Quality of Obstetric Care: The Experience of Case Review Audits in Burkina Faso. *Anthropology in Action*, 19 (2) : 27–36.
- GUBRY P., 2002 – *Quelques réflexions relatives à la recherche dans le domaine de la population au Viêt-nam. Séminaire franco-vietnamien sur la recherche en sciences sociales, Hanoi (23-24 mai 2002)*, 14 p. [<http://recherche-iedes.univ-paris1.fr/IMG/pdf/200209GubryReflexionsRecherchePopulationVN.pdf> ; 09/03/2012]
- GUBRY P., 2004 – « La coopération récente dans le domaine de la recherche démographique au Viêt-nam ». In Simon-Cortés N., Teissonnière A. (éd.) : *Viet Nam, une coopération exemplaire. Henri Van Regemorter (1925-2002) : Parcours d'un militant*, Paris, Comité pour la Coopération scientifique et technique avec le Viet Nam (CCSTVN), L'Harmattan : 210-215.
- HABERMAS J., 1981 (trad. 1987) – *Théorie de l'Agir Communicationnel*. Paris, Fayard.
- HAHONOU E. K., 2000 – *Étude socio-anthropologique des interactions entre usagers et agents de la santé. Le cas du service des urgences de l'Hôpital National de Niamey*. Marseille, EHESS, mémoire de DEA.
- HAMELIN P. et al. 2012 – *Rapport d'activités CORUS et AIRE-Sud*. Paris, MAEE/IRD/AIRD.
- HAMMOUDI A., 1974 – Segmentarité, stratification sociale, pouvoir politique et sainteté, réflexion sur les thèses de Gellner. *Hesperis Tamuda*, 15 : 147-180.
- HANCART PETITET P., 2010 – Des hôtesses de karaoké à Phnom Penh. Négociations des risques en santé de la reproduction. *Mousson Recherche en sciences humaines sur l'Asie du Sud-est*, IRSEA (Institut de recherche sur le Sud-Est asiatique), 15 : 137-155.
- HANCART PETITET P., 2011 – « "Choix" contraceptifs des femmes vivant avec le VIH au Cambodge ». In Desclaux A., Msellati P., Sow K. (éd.) : *Les femmes à l'épreuve du VIH dans les pays du Sud. Genre et accès universel à la prise en charge*, Paris, ANRS, coll. Sciences sociales et sida : 179-192.
- HANCART PETITET P., 2012 – Anthropology and Clinical Trial Emerging Reproductive Issues in Cambodia. *International Journal of Social Science and Humanity*, 2 (2) : 139-142.
- HANCART PETITET P., BORAND L., PHENG P. et al. 2012 – *Medically non recommended pregnancies and clinical trials: insights from the CAMELIA ANRS 1295-CIPRA KH001 in Cambodia*. Abstract N° MOPE420, Washington DC USA.
- HANCART-PETITET P., DUMAS C., FAURAND-TOURNAIRE A.-L., DESCLAUX A., VONG S., 2011 – Social and cultural dimensions of hygiene in Cambodian health care facilities. *BMC Public Health*, 11 (1) : 83.
- HARDY S., 2009a – Enjeux et fractures de la Bolivie en 2009. *EchoGéo, Sur le vif* : <http://echogeo.revues.org/10965>
- HARDY S., 2009b – La vulnérabilité de l'approvisionnement en eau dans l'agglomération pacéniennne. Le cas du sous-système El Alto. *Cybergeo : European Journal of Geography*, dossiers, Vulnérabilités urbaines au Sud, document 457.
- HARDY S., 2011 – Gestion des risques, gestion des situations d'urgence à La Paz. Base de données et cartographie d'aide à la décision. *Le monde des cartes*, 207 : 49-62.

- HARDY S., SIERRA A., 2011 – Vulnérabilités des aires urbaines de haute altitude : La Paz et Quito. *Montagnes tropicales*, 1 : 67-80.
- HASSENTEUFEL P., 2005 – « Deux ou trois choses que je sais d'elle. Remarques à propos d'expériences de comparaisons européennes ». In : *Les méthodes au concret*, Paris, PUF, coll. Curapp : 105-124.
- HASSENTEUFEL P., 2011 – *Sociologie politique de l'action publique : l'action publique*. Paris, Armand Colin, 2^e édition, 313 p.
- HICKEY S., MOHAN G. (eds), 2005 – *Participation – From Tyranny to Transformation? Exploring New Approaches to Participation in Development*. Zed Books.
- HUBERT B., 2004 – *Pour une Écologie de l'Action. Savoir Agir, Apprendre, Connaître*. Arguments, Paris.
- IRD, 2001 – *Contrat pluriannuel de l'Institut de recherche pour le développement 2001-2004 signé le 17 avril 2001*. Textes de référence de l'IRD, 6, 46 p.
- IRD, 2010 – *L'IRD demain, contrat d'objectifs État – IRD 2011-2015*. IRD, 27 p.
- IRD, Comité consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2005 – *Guide des bonnes pratiques de la recherche pour le développement*. Paris, 16 p. [www.ird.fr/fr/ccde/pdf/guide_bonnes_pratiques_17052005.pdf ; 09/03/2012]
- IRD, Comité consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2008 – *Responsabilité et partage en Sciences humaines et sociales*. Atelier organisé par le CCDE et le département Sociétés et santé (DSS) de l'IRD, Dourdan, 13 mars 2008, 63 p. [www.ird.fr/media/ird.fr/ccde/colloques/colloques-ccde-2005-2009/colloque-dourdan-2008 ; 02/09/2012]
- IRD, Comité Consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2012a – *Guide des bonnes pratiques de la recherche pour le développement (2^e édition)*. Paris, 22 p. [www.ird.fr/media/ird.fr/ccde/textes-de-reference/guide-des-bonnes-pratiques-de-la-recherche-pour-le-developpement ; 24/05/2012]
- IRD, Comité consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2012b – *Éthique du partenariat dans la recherche scientifique à l'IRD*. Marseille, 11 p. [www.ird.fr/content/download/46084/353880/version/3/file/Partenariat+def+avril+2012.pdf ; 24/05/2012]
- IRD, Consultative committee on professional conduct and ethics (CCDE), 2005 – *Guide on good practice in research for development*. Paris, 16 p. [www.ird.fr/fr/ccde/pdf/guide%20of%20good%20practice.pdf ; 09/03/2012]
- IRD, Mission générale de la géostratégie et du partenariat (M2GP), 2012 – *Charte du partenariat de la recherche pour le développement*. Marseille, 1 p. [www.ird.fr/content/download/47832/368526/version/2/file/charte_partenariat_FR_pourWord.pdf ; 24/05/2012]
- JAFFRÉ Y., OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2003 – *Une médecine inhospitalière : les difficiles relations entre soignants et soignés dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest*. Paris, Karthala.
- JENNAR R. M., 2010 – *Trente ans depuis Pol Pot, le Cambodge de 1979 à 2009*. Paris, L'Harmattan.
- KALJONEN M., 2006 – *Co-construction of agency and environmental management. The case of agri-environmental policy implementation*

- at Finnish farms. *Journal of Rural Studies*, 22 : 205-216.
- KASPERSON R. E., 2006 – Rerouting the stakeholder express. *Global Environmental Change*, 16 : 320-322.
- KILANI M., 1992 – *La construction de la mémoire. Le lignage et la sainteté dans l'Oasis d'El Ksar*. Genève, Labor et Fides.
- LALOË F., BERGERARD P., SAMBA A., 1981 – *Contribution à l'étude de la pêche de Kayar. Étude d'une partie des résultats du suréchantillonnage de 1978 concernant les pirogues motorisées pêchant à la ligne*. Doc. Sci. Cent. Rech. Océano. Dakar Thiaroye, 79, 45 p.
- LALOË F., SAMBA A., 1990 – *La pêche artisanale au Sénégal : ressource et stratégies de pêche*. Paris, Orstom, coll. Études et thèses.
- LALOË F., SAMBA A., 1991 – A simulation model of artisanal fisheries of Senegal. *ICES Mar. Sci. Symp.*, 193 : 281-286.
- LAMBIN E. F., 2005 – Conditions for sustainability of human-environment systems: Information, motivation, and capacity. *Global Environmental Change*, 15 : 177-180.
- LAMBIN E. F., GEIST H. J. (eds), 2006 – *Land-Use and Land-Cover Change. Local Processes and Global Impacts*. Springer, Berlin.
- LATOUR B., 1989 – *La science en action : introduction à la sociologie des sciences*. Paris, La Découverte.
- LATOUR B., 1997 – *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris, La Découverte.
- LATOUR B., 1999 – *Politiques de la Nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. La Découverte, Paris.
- LATOUR B., 2001 – *Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue*. Paris, Éditions Quae.
- LATOUR B., WOOLGAR S., 1979 – *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*. (éd. 1988) La Découverte, Paris.
- LAVAL P., 1984 – « Comment se définit la politique française de coopération scientifique ? ». In Chatelin Y., Arvanitis R. : *Pratiques et politiques scientifiques*, actes du Forum des 6 et 7 février 1984, Paris, Orstom : 33-35.
- LAVIGNE DELVILLE P., 1997 – À quoi servent les sciences sociales dans les projets de développement rural ? Points de vue d'un 'agent double'. *Bulletin de l'Apad*, 14 : 79-107.
- LAVIGNE DELVILLE P., 2007 – « À la recherche du chaînon manquant. Construire des articulations entre recherche en sciences sociales et pratique du développement ». In Bierschenk T., Blundo G., Jaffré Y., Tidjani Alou M. : *Une anthropologie entre rigueur et engagement*, Paris, Apad/Karthala : 127-150.
- LAVIGNE DELVILLE P., 2012 – Affronter l'incertitude ? Les projets de développement à contre-courant de la « révolution du management de projet ». *Revue Tiers Monde*, 211 : 153-168.
- LE BRIS E., LE ROY E., MARIE A., OSMONT A., SINOU A., 1990 – L'urbanisation dans les pays en développement. Comment faire passer le point de vue d'un géographe dans les équipes multidisciplinaires ? *La Géographie*, Grands colloques de prospective : 137-138.
- LE MEUR P.-Y., 2007 – « Anthropologie et développement. Une relation à plaisanterie ? ». In : *Une anthropologie entre rigueur*

- et engagement, Leiden/Paris, Apad/Karthala : 151-174.
- LE PICHON A., SOW M., 2011 – *Le renversement du ciel. Parcours d'anthropologie Réciproque*. Paris, CNRS.
- LEARN GROUP (eds), 2000 – *Cow up a tree. Knowing and learning for change in agriculture. Case Studies from Industrialised Countries*. Paris, Éditions Quae.
- LEEUWIS C., 2000 – Reconceptualizing participation for sustainable rural development: Towards a negotiation approach. *Development and Change*, 31 : 931-959.
- LEFÈVRE P., 2003 – « Las percepciones diferenciales de un proyecto de investigación para el desarrollo en salud ». In Suremain (de) C.-É., Lefèvre P., Rubín de Celis E., Sejas E. (eds) : *Miradas cruzadas en el niño. Un enfoque interdisciplinario sobre la salud, el crecimiento y el desarrollo del niño en Bolivia y Perú*, La Paz, Éditions de l'Institut français d'études andines/ Institut de recherche pour le développement/Plural : 455-478.
- LEFÈVRE P., SUREMAIN (DE) C.-É., 2004, « Las percepciones diferenciales de un proyecto de investigación para el desarrollo en Salud ». In Gasché J. (ed.) : *Crítica de proyectos y proyectos críticos de desarrollo. Una reflexión latinoamericana con énfasis en la Amazonía*, Iquitos, Instituto de Investigaciones de la Amazonía Peruana : 43-59.
- LEPAPE M., 1998 – *L'énergie sociale à Abidjan*. Paris, Karthala.
- LE PICHON A., SOW M., 2011 – *Le renversement du ciel. Parcours d'anthropologie réciproque*. Paris, CNRS Éditions.
- LESERVOISIER O. (éd.), 2005 – *Terrains ethnographiques et hiérarchies sociales. Retour réflexif sur la situation d'enquête*. Paris, Karthala.
- LESERVOISIER O., VIDAL L., (éd.), 2007 – *L'anthropologie face à ses objets. Nouveaux contextes ethnographiques*. Paris, Éditions des Archives contemporaines.
- LEVALLOIS M., 1994 – Une idée géniale qui a réussi et qui est toujours d'actualité : l'Orstom. *Mondes et cultures*, t. 54 2-3-4 : 227-236.
- LORTIC B., COURET D., 2011 – *Manuel de cartographie rapide. De l'échelle de la région à celle du mobilier urbain*. IRD, Marseille.
- MAINET G., 1994 – Recherches de géographie urbaine en Afrique Occidentale. *Espace Tropicale*, 12 : 110-117.
- MANOU-SAVINA A., ANTOINE P., DUBRESSON A., YAPI DIAHOU A., 1985 – Les en-haut des en-bas et les en-bas des en-haut : classes moyennes et urbanisation à Abidjan (Côte d'Ivoire). *Revue Tiers Monde*, 26 (101) : 55-68.
- MASSÉ R., 2009 – Anthropologie des moralités et de l'éthique : essai de définitions. *Anthropologie et Société*, 33 (3) : 21-41,
- MATHIEU M., 2002 – *Donnant-donnant. Les stratégies d'acteurs villageois face aux conditionnalités des projets de développement au Mali*. Thèse doct. en ethnologie et anthropologie sociale, Marseille, EHESS. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00421389/fr/>.
- MATHIEU M., 2012 – « L'auxiliaire ». Une approche empirique du rôle de l'anthropologue dans des projets de coopération au développement. *Bulletin de l'Apad*, (34-6) : 147-174.

- MAX-NEEF M. A., 2005 – Foundations of transdisciplinarity. *Ecological Economics*, 53 : 5-16.
- MELLITI I. 2006 – Une anthropologie « indigène » est-elle possible ? Réflexions sur le statut de l'anthropologie en Tunisie. *Arabica*, 53 (2) : 163-176.
- MELLITI I., MAHFOUDH-DRAOUI D., 2009 – Les sciences sociales en Tunisie. Histoire et enjeux actuels. *Sociologies pratiques*, 19 : 125-140.
- MERMET L., BILLÉ R., LEROY M., NARCY J. B., POUX X., 2005 – L'analyse stratégique de la gestion environnementale : un cadre théorique pour penser l'efficacité en matière d'environnement. *Natures Sciences Sociétés*, 13 : 127-137.
- MICHEL A., LORTIC B., BARBARY O., DUREAU F., SOURIS M., 1988 – « Segmentation et classification sur une image satellite SPOT en milieu urbain : application à la ville de Quito (Équateur) ». In Peroche B. (éd.) : *Actes du 1^{er} colloque scientifique international PIXIM 88*, Paris, Hermès : 361-377.
- MONTAGNE R., 1931 – *La vie sociale et la vie politique des berbères*. Paris, Éditions du comité de l'Afrique française.
- MORIN E., LE MOIGNE J.-L., 1999 – *L'Intelligence de la Complexité*. Paris, L'Harmattan.
- MURDOCH J., 1998 – The spaces of actor-network theory. *Geoforum*, 29 : 357-374.
- MYSLIWIEC E., 1988 – *Punishing the poor. The internal isolation of Kampuchea*. London, Oxfam, UK.
- NAY O., 2009 – Administrative Reform in International Organizations : The case of the Joint Programme on HIV/AIDS. Questions de recherche/ Research in Question. *CERI Sciences Po*, Paris, 30, octobre 2009 : 1-37.
- NAY O., 2010 – Policy Transfer and Bureaucratic influence in the United Nations: The case of AIDS. *Questions de recherche/Research in Question. CERI Sciences Po*, Paris, 33, septembre 2010 : 1-28.
- NICOLESCU B., 2000 – Transdisciplinarity and complexity. *Bulletin interactif du CIRET* (Centre international de Recherches et études transdisciplinaires), Paris.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2000 – Le « je » méthodologique : implication et explicitation dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*, 41 (3) : 417-445.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2004 – Le chaînon manquant. *Le courrier de la planète*, 74 : 36-40.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P., 2011 – Promouvoir la recherche face à la consultance. Autour de l'expérience du Lasdel (Niger-Bénin). *Cahiers d'études africaines*, 51, 2-3 : 511-528.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2012 – « Promoting research in a context where consulting dominates: the experience of the Lasdel research laboratory in Niger and Benin ». In Lame (de) D., Mazzochetti J. (eds) : *Interfaces empiriques de la mondialisation*, Tervuren, Royal Museum for Central Africa : 43-59.
- OLSSON P., GUNDERSON L. H., CARPENTER S. R., RYAN P., LEBEL L., FOLKE C., HOLLING C. S., 2006 – Shooting the rapids: Navigating transitions to adaptive governance of socio-ecological systems. *Ecology and Society*, 11 (1) : 18. [<http://www.ecologyandsociety.org/vol11/iss1/art18/>]
- ORTNER S. B., 2006 – *Anthropology and Social Theory: culture, power,*

- and the acting subject. Durham and London, Duke University press, 188 p.
- OUATTARA F., 1999 – *Savoir-vivre et honte chez les Senufo Nanerge (Burkina Faso)*. Thèse doct. en sciences sociales, Marseille, EHESS.
- OUATTARA F., 2002 – Gouvernances quotidiennes au cœur des structures de santé. Les cas d'Orodara et de Banfora, Burkina Faso. *Bulletin de l'Apad* : 23-24.
- OUATTARA F., 2004 – Une étrange familiarité. *Cahiers d'études africaines*, 44 (175) : 635–657.
- OUATTARA F., RIDDE V., 2013 – Expériences connues, vécues... mais rarement écrites. À propos des relations de partenariat Nord-Sud. *Nouvelles pratiques sociales*, 25 (2) : 231-246.
- OUÉDRAOGO R., 2006 – *Les évacuations sanitaires des femmes enceintes à la maternité du CSPS du secteur 28 de Ouagadougou (district sanitaire du secteur 30, Ouagadougou, Burkina Faso)*. Mémoire de maîtrise en sociologie, Ouagadougou, université de Ouagadougou.
- OVESEN J., TRANKELL I.-B., 2010 – *Cambodians and Their Doctors A Medical Anthropology of Colonial and Post-Colonial Cambodia*. London, NIAS Press.
- PALIER B., SUREL Y., 2005 – « Les trois I » et l'analyse de l'État en action. *Revue française de science politique*, 55, (1) : 7-32.
- PECH N., SAMBA A., DRAPEAU L., SABATIER R., LALOE F., 2001 – Fitting a model of flexible multifleet-multispecies fisheries to the Senegalese artisanal fishery data. *Aquatic living resources*, 14 : 81-98.
- PELTRE P., 1990 – La géographie à l'Orstom. *La Géographie*, 12-13 décembre, Grands colloques de prospective, Éditions MRT : 209-213.
- PERROIS L., 1994 – Sciences et société : 50 ans (et plus) de dialogue à l'Orstom. *Mondes et Cultures*, 44 (2-3-4) : 237-255.
- PERROT M.-D., RIST G., SABELLI F., 1992 – *La mythologie programmée ; l'économie des croyances dans la société moderne*. Paris, PUF.
- PIRON M., 1991 – « Méthode pour le croisement de variables qualitatives dans les enquêtes à plusieurs niveaux ». In Mullon C. (éd.) : *Le transfert d'échelle*, Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires, : 213-233.
- POUPON H., 1993 – Le partenariat avec le Sud. Politique et moyens. Paris, Orstom, *Les dossiers de l'Orstom*, 2, 58 p.
- REIKAT A., 2012 – Jeux de rôles ou l'« intermédiaire professionnel » a-t-il une place dans le système de l'aide au développement. *Bulletin de l'Apad* : 175-191.
- RENAUD F., 2010 – *Les diplomates. Derrière la façade des ambassades de France*. Paris, Éditions Nouveau Monde.
- RENAUD P., 2006 – Le projet RIO : innovation en coopération. TIC et développement. *La revue électronique*, 2, 14 p. [www.tic.ird.fr/spip0d02.html?article177 ; 07/08/2012]
- RIAUX J., à paraître – Engager la construction d'un regard socio-hydrologique : les archives catalyseurs de l'interdisciplinarité. *Nature, sciences et sociétés*.
- RICHARD F., OUÉDRAOGO C., ZONGO V., OUATTARA F., ZONGO S., GRUÉNAIS M.-É., DE BROUWERE V., 2009 – The Difficulty of Questioning Clinical Practice: Experience of Facility-based Case Reviews in

- Ouagadougou, Burkina Faso. *BJOG: An international journal of obstetrics & gynaecology*, 116 (1) (January) : 38-44.
- RIDDE V., CAPELLE F., 2011 – La recherche en santé mondiale et les défis des partenariats Nord-Sud. *Revue canadienne de santé publique*, 102 (2) : 152-156.
- RIOU G., 1984 – « La connaissance des régions intertropicales peut-elle être indépendante, ou est-elle dominée ? ». In Chatelin Y., Arvanitis R. : *Forum pratiques et politiques scientifiques* : 171-181.
- RIST G., 1996 – *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris, Presses de Sciences Po.
- RIST G. (éd.), 2002 – *Les mots du pouvoir ; sens et non-sens de la rhétorique internationale*. Paris et Genève, PUF/IUED, coll. Nouveaux Cahiers de l'IUED 13
- RIST G., SABELLI F., 1986 – *Il était une fois le développement*. Lausanne, Editions d'en bas.
- RUBÍN DE CELIS E., LEFÈVRE P., SUREMAIN (DE) C.-É., KOLSTEREN P., 2000 – « Transdisciplinarity in practice. Lessons from an international action-research and development project ». In SFIO Technology (ed.) : *Proceedings of the International Transdisciplinarity 2000 Conference (Transdisciplinarity: Joint Problem-Solving among Science, Technology and Society)*, Workbook II Mutual Learning Sessions, Zurich, Swiss Federal Institute of Technology : 124-128.
- RUPELLAN A., 1984 – « Les discours officiels et l'épreuve de la réalité ». In Chatelin Y., Arvanitis R. (éd.) : *Pratiques et politiques scientifiques*, Orstom : 33-35.
- RUPELLAN A., 1988 – Une priorité pour les pays du Tiers-Monde. La recherche scientifique, facteur de développement. *Le Monde Diplomatique* août 1988, Paris, p. 24.
- SAHLINS M., 2000 – *Culture in practice: selected essays*. New-York, Zone books.
- SAILLANT F., 1999 – « Les soins, phénomène social total : plaidoyer pour une pratique ancrée de l'interdisciplinarité ». In Goulet O., Dallaire C. (éd.) : *Soins infirmiers et sociétés*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur : 135-158.
- SAMBA A., LALOË F., 1991 – « Upwelling sénégal-mauritanien et pêche du tassergal (*Pomatomus saltator*) sur la côte Nord du Sénégal ». In Cury P., Roy C. (éd.) : *Pêcheries ouest-africaines, variabilité, instabilité et changement*, Paris, Orstom : 307-310.
- SAME EKOBO M., 2011 – *Le palu à l'heure du sida*. Document de travail, Projet Corus 6091, multigr., 30 p.
- SCHEPER-HUGHES N., WACQUANT L., 2002 – *Commodifying Bodies*. SAGE.
- SCHLEMMER B., 1998 – « La responsabilité du chercheur dans la pratique de l'anthropologie française ». In Schlemmer B. : *Terrains et engagements de Claude Meillassoux*, Paris, Karthala : 228-250.
- SIMEU KAMDEM M., TCHAWA P., JANIN P. (éd.), 2012 – *Pour une géographie du développement : autour de la recherche de Georges Courade*. Paris, Karthala, Hommes et sociétés.
- SMITH A., 2013 – « L'analyse des politiques publiques ». In Balzacq T., Ramel F. (éd.) : *Traité des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po.
- SOURIS M., 2002 – *La construction d'un système d'information géographique, principes et algorithmes du système Savane*.

Thèse doct., univ. de la Rochelle, 505 p.

STILWELL J., SAMBA A., FAILLER P., LALOË F., 2010 – Sustainable development consequences of European Union participation. *Senegal's marine fishery, Marine policy*, 34 : 616–62.

STOCKING G. W. (ed.), 1983 – *Observers Observed. Essays on Ethnographic Fieldwork*. Madison, The University of Wisconsin Press.

SUREMAIN (DE) C.-É., LEFÈVRE P., RUBÍN DE CELIS E., SEJAS E. (eds), 2003 – *Miradas cruzadas en el niño. Un enfoque interdisciplinario sobre la salud, el crecimiento y el desarrollo del niño en Bolivia y Perú*. La Paz, Plural/Institut de recherche pour le développement/Éditions de l'Institut français d'études andines.

TAVERNE B., DESCLAUX A., SOW P. S., DELAPORTE E., NDOYE I., 2012 – *Évaluation de l'impact bioclinique et social, individuel et collectif, du traitement ARV chez des patients VIH-1 pris en charge depuis 10 ans dans le cadre de l'ISAARV – Cohorte ANRS 1215*. Rapport final, mai, Dakar, CNLS/CRCF/IRD/ANRS.

TCHALA ABINA F., 1992 – Requiem pour l'ISH ou la fin de l'approche pluridisciplinaire inter-institutionnelle au Cameroun. *Bulletin de l'Apad*, 3, <http://apad.revues.org/385>.

TESSIER O., 2008 – « La recherche socio-anthropologique "sous contrat" : pratiques et limites de l'expertise au regard d'expériences de terrain ». In Lagrée S. (éd.) : *Les journées de Tam Dao. Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement*, 13-20 juillet 2007, Hanoi : Thê Gioi : 103-123 [www.tamdaoconf.com/tamdao/wp-content/uploads/2007/07/Tam-Dao-2007-FR-SP6-Tessier.pdf ; 07/08/2012].

TESSIER O., 2008 – Recherche socio-anthropologique « sous contrat » : pratiques et limites de l'expertise au regard d'expériences de terrain. In Lagrée Stéphane (Éd.), *Khóa học Tam Đảo. Đào tạo về phương pháp luận ứng dụng cho các vấn đề phát triển xã hội nhân văn 13-20 tháng 7 năm 2007*. Hà Nội : Thê Gioi, 343 tr., tr. : 103-124 [www.tamdaoconf.com/tamdao/wp-content/uploads/2010/03/Tam-Dao-2007-VN-SP6-Tessier.pdf ; 07/08/2012].

TEULIER R., HUBERT B., 2004 – Des concepts intermédiaires pour la conception collective. Les situations d'action collective avec acteurs hétérogènes. *École d'été CNRS « Cognition et TIC »*, Carry le Rouet.

THIAO D., LALOË F., 2012 – A system of indicators for sustainability: an example from the Senegalese fisheries. *Marine Resource Economics*, 27 (3) : 267-282.

THIAO D., CHABOUD C., SAMBA A., LALOË F., CURY P., 2012 – Economic dimension of the collapse of the false cod *Epinephelus aeneus* in a context of ineffective management of the small-scale fisheries in Senegal. *African Journal of Marine Science*, 34 (3) : 305-311.

VAN DE KERKHOFF M., WIECZOREK A., 2005 – Learning and stakeholder participation in transition processes towards sustainability: Methodological considerations. *Technological forecasting & social change*, 72 : 733-747.

VIDAL L., 2010 – *Faire de l'anthropologie. Santé, science et développement*. Paris, La Découverte.

VIDAL L., KUABAN C. (éd.), 2011 – *Sida et tuberculose : la double peine ? Institutions, professionnels et sociétés face à la co-infection*

au Cameroun et au Sénégal. Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant.

Viện Kinh Tế Thành phố Hồ Chí Minh, 2008 – Kỹ yếu. Viện Kinh Tế TP. Hồ Chí Minh, 1988-2008, TP.HCM, xviii-357 tr. [*Institut de recherche économique de Hồ Chí Minh-Ville, 2008, Actes. L'institut de recherche économique de Hồ Chí Minh Ville (1988-2008). HCMV, xviii-357 p.*]

WINTER G., 1990 – *Le projet de l'Orstom : première proposition*. Bondy, Journées d'études Orstom.

WINTER G., 1991 – *Orstom, le projet d'établissement*. Paris, Orstom.

WINTER G., 2010 – *À la recherche du développement. Un fonctionnaire au service d'une passion*. Paris, Karthala.

WORLD BANK AND ASIAN DEVELOPMENT BANK, 2004 – *Disease control and health development project*. Kingdom of Cambodia, report 26648-KH.

ZONGO S., 2005 – *Approche anthropologique des accouchements à domicile dans le district sanitaire du secteur 30 de Ouagadougou : les cas du CMA du secteur 30 de Ouagadougou et du CSPS de Koubri*. Mémoire de maîtrise en sociologie, Ouagadougou, université de Ouagadougou.

ZORICH D., WAIBEL G., ERWAY R., 2008 – *Beyond the silos of the LAMs: Collaboration among libraries, archives and museums*. Report produced by OCLC Research. Published online at: www.oclc.org/programs/reports/2008-05.pdf

[http://icom.museum/fileadmin/user_upload/pdf/Key_Concepts_of_Museology/Museologie_Francais_BD.pdf]



Colloques et séminaires

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD
Éditions

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD Éditions
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Colloques et séminaires

Marseille, 2014

Préparation éditoriale

Sylvie Hart

Mise en page

Desk (53)

Correction

Yolande Cavallazzi

Fabrication

Catherine Plasse

Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure

Catherine Plasse

Photo de couverture

Aline Vidal : « *Rencontre*, 1956. Sculpture d'Albert Dupin, plâtre 100 cm x 96 cm x 26 cm. »

La loi du 1^{er} juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2014

ISSN : 0767-2896

ISBN : 978-2-7099-1835-0



Colloques et séminaires

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD
Éditions

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD Éditions
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Colloques et séminaires

Marseille, 2014

Préparation éditoriale

Sylvie Hart

Mise en page

Desk (53)

Correction

Yolande Cavallazzi

Fabrication

Catherine Plasse

Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure

Catherine Plasse

Photo de couverture

Aline Vidal : « *Rencontre*, 1956. Sculpture d'Albert Dupin, plâtre 100 cm x 96 cm x 26 cm. »

La loi du 1^{er} juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2014

ISSN : 0767-2896

ISBN : 978-2-7099-1835-0